



ASSOCIATION FERUS (OURS-LOUP-LYNX CONSERVATION)

PAROLE D'OURS 2026

Programme d'information et de communication sur l'ours brun



Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde de l'ours et l'amélioration de la cohabitation avec les activités humaines,
Rejoignez-nous dès à présent !

ASSOCIATION FERUS

15 Bureaux de Fourchon
Rue Charlie Chaplin, 13200 Arles

www.ferus.fr

04 90 93 50 29

secretariat@ferus.org



SOMMAIRE

PAGE 1 : À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS

PAGE 2 : CONTEXTE : L'OURS EN FRANCE

PAGE 3 : PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PAGE 4 : RÔLE DES BÉNÉVOLES

PAGE 5 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

PAGES 6 : ZONES D'ACTION ET DATES

PAGE 7 ET 8 : LOGISTIQUE

PAGE 9 : INSCRIPTION

PAGE 10 : POINT SUR L'ÉCO-BÉNÉVOLAT

PAGE 11 : LES INDISPENSABLES

PAGE 12 : NOS PARTENAIRES





À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

L'association, née en 2003, de la fusion de deux autres associations, le Groupe Loup France né en 1993 (conservation du loup en France) et d'Artus né en 1989 (conservation de l'ours dans les Pyrénées), FERUS a poursuivi une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme d'éco-bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre les humains et ses activités et les grands prédateurs.

Depuis, FERUS a développé de nombreux autres programmes, comme le programme Parole d'Ours dans les Pyrénées (2008), Parole de Loup dans les Alpes et alentours (2015), Parole de Lynx dans le Jura, les Vosges et alentours (2021), Parole de Patou (2021), programmes d'information et de sensibilisation du grand public.

Api'ours (2015), programme de plantation d'arbres fruitiers pour l'ours et la biodiversité dans les Pyrénées complète les programmes d'action de l'association.

FERUS agit aussi auprès des élu-es et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

CONTEXTE : L'OURS EN FRANCE

Une population au bord de l'extinction au XXème siècle

Au début du siècle dernier, la France comptait entre 100 et 200 ours. En 1937, le dernier animal est observé dans les Alpes ; en 1950, on ne compte plus que 70 ours dans les Pyrénées. La chasse, les prélèvements d'oursons, puis le poison, le braconnage et enfin la détérioration de son habitat ont eu raison des capacités de reproduction de l'ours en France. En 1972, fut proclamée l'interdiction de la destruction de l'ours mais c'est seulement en 1981 que l'ours rejoignit la liste des espèces de mammifères protégés.

La population d'ours pyrénéenne était déjà d'un effectif trop faible pour être viable à long terme. Les associations de protection de la nature comme Artus et le FIEP (Fonds d'Intervention Eco-Pastoral) prennent des initiatives pour favoriser la cohabitation avec le pastoralisme et donnent à la sauvegarde de l'ours une dimension nationale. Au début des années 1990, le dernier ours disparaît des Pyrénées Centrales. Seuls 7 à 8 individus subsistent dans le noyau occidental. La disparition de l'ours des Pyrénées apparaît comme inéluctable.

Une série de réintroductions nécessaires

Une forte mobilisation de l'opinion publique conduisit à la réintroduction des trois premiers ours (1996-97) d'origine slovène dans le village de Melles (31). Un coup de tonnerre va retentir dans les Pyrénées en 2004 : Cannelle, la dernière ourse de souche pyrénéenne vient d'être abattue illégalement alors que la population d'ours ne compte qu'une dizaine d'individus. L'affaire est portée au niveau national et un nouveau programme de renforcement est mis en place ; 5 ours sont lâchés dans les Pyrénées centrales en 2006. Les pays frontaliers s'unissent et le mâle Goïat est lâché en 2016 du côté catalan espagnol afin de renouveler la diversité génétique. Après plusieurs batailles juridiques menées notamment par FERUS, 2 ourses sont lâchées dans le Béarn en 2018.

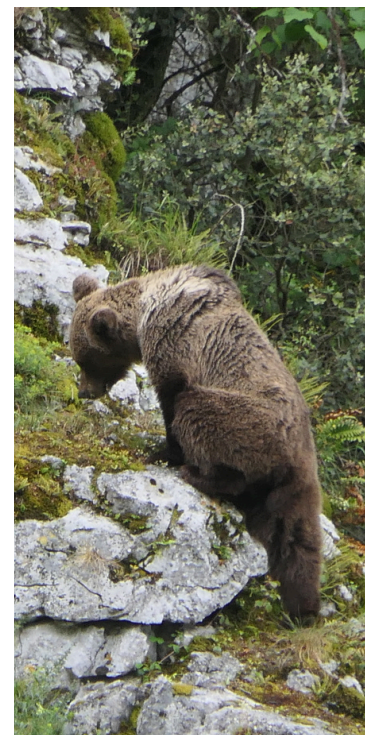
La population actuelle

La population d'ours est constituée de 2 noyaux répartis dans les Pyrénées françaises, espagnoles et andorranes:

-Pyrénées Centrales : C'est dans ce massif que l'on trouve la population française la plus importante et la plus active sur le plan démographique.

- Pyrénées Occidentales : Ce groupe est constitué de seulement 2 femelles pour une petite dizaine d'individus, il y a un besoin urgent de renforcement de la population.

En 2025, 108 individus ont été détectés dans les Pyrénées avec une estimation de 130 individus présents au total selon les modèles statistiques développés par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et le MNHN (Muséum d'Histoire Naturelle National).



PAROLE D'OURS !

Les lâchers de 2006 ont suscité des mouvements d'opposition relativement importants et ont ravivé la polémique sur la présence de l'ours dans le massif. Il était donc nécessaire de proposer un programme de bénévolat en faveur de l'ours dans les Pyrénées afin de délivrer à la population locale et aux visiteurs une information approfondie sur le plantigrade et échanger avec le grand public. C'est ainsi qu'en 2008, Parole d'ours est né.

FERUS estime important de dialoguer sur le choix des protections face à l'ours dans les Pyrénées et sur la cohabitation avec les activités humaines. FERUS souhaite aussi répondre à une forte demande d'informations sur l'attitude à adopter lors d'une rencontre avec le plantigrade ou, cas bien plus probable, avec des chiens de protection de troupeaux.

L'objectif est donc de **délivrer une information de qualité** sur la présence de l'ours et sa possible coexistence avec l'humain, mais aussi **alerter et mobiliser les citoyen·nes** sur l'état inquiétant de la population dans les Pyrénées.

Une espèce menacée

L'ours est une espèce protégée au niveau national et au niveau européen (Directive Habitats). Sur la Liste rouge de l'UICN français de 2017, il l'une des trois espèces classées « en danger critique », dernier seuil avant « disparition de métropole » .

Fragilisée par le faible nombre d'individus fondateurs, le risque de consanguinité plane sur la population d'ours actuelle. En effet, 90% des ours proviennent d'un mâle. De plus, plusieurs pertes sont à déplorer avec notamment la destruction de 4 ours entre 2020 et 2021 qui, selon le plan d'action ours brun 2018-2028, aurait dû aboutir au lâcher de 4 nouveaux ours. FERUS milite pour le remplacement des ours et pour le renforcement des deux noyaux en particulier du côté occidental.



RÔLE DES BÉNÉVOLES

Lors de leur mission, les bénévoles Parole d'Ours devront :

- Délivrer une information éclairée sur l'ours ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation de l'ours, voire une banalisation de sa présence sur le territoire d'action ;
- Impliquer la population locale en faveur de l'ours.

Au travers de différentes actions de terrain :

- Diffusion aux passant·es lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur l'ours ; parfois aussi au départ de sentiers de randonnées fréquentées ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitant·es et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Diffusion chez les commerçant·es de plaquettes d'information sur l'ours pour une diffusion massive de l'information ;
- Participation à des conférences, des animations...
- Éventuellement, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole d'Ours
- Tenir à jour la liste des actions menées quotidiennement et rédiger un rapport de mission final (modèle fourni). L'encadrante du programme Parole d'Ours rédigera un bilan final en fin de saison à partir de ces éléments. Ce bilan sera disponible sur le site web de FERUS.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé·e d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme ;
- Être **adhérent·e** de l'association ;
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection de l'ours ;
- Aimer **communiquer et aller au-devant des gens** ;
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même appartement, en chambre partagée. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt·e à respecter certaines règles, notamment de savoir-vivre. De plus votre implication dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage et la préparation des repas est essentielle).
- **Faire preuve d'autonomie** ;
- **Être capable d'écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel où vos opinions ne seront pas toujours partagées. Nous ne sommes pas là pour imposer notre point de vue.
- **Être en bonne forme physique** : nos journées peuvent être longues et fatigantes, nous parcourons beaucoup de kilomètres en voiture, nous sommes debout sous la chaleur pendant plusieurs heures sur les marchés, nous sommes amenés à marcher en portant du poids (distribution de brochures dans les commerces).

Avant la validation des inscriptions, les candidat·es auront un **échange téléphonique** avec l'encadrante du programme. Cet entretien vise à vérifier que vous avez bien cerné le déroulement du programme et ce qu'il vous sera demandé sur le terrain.

ZONES D'ACTION ET DATES

TERRITOIRE D'ACTION

Le programme Parole d'Ours se déroule sur toute la chaîne pyrénéenne.

DATES DU PROGRAMME

Les actions Parole d'Ours se dérouleront sur une période de 6 semaines, du dimanche 5 juillet au samedi 22 août 2026.

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité, sur les périodes suivantes :

- **SESSION 1** : Du dimanche 5 juillet au samedi 11 juillet /
En vallée d'Aspe vers Oloron-Ste-Marie (64)
- **SESSION 2** : Du dimanche 12 juillet au samedi 18 juillet /
Au Pays Toy vers Luz-St-Sauveur (65)
- **SESSION 3** : Du dimanche 19 juillet au samedi 25 juillet /
En Vallée d'Aure vers Loudenvielle (65)
- **SESSION 4** : Du dimanche 02 août au samedi 08 août /
Dans le Couserans en Ariège (09)
- **SESSION 5** : Du dimanche 09 août au samedi 15 août /
Dans le Couserans en Ariège (09)
- **SESSION 6** : Du dimanche 16 août au samedi 22 août /
En Cerdagne vers Dorres(66)

L'engagement du bénévole devra être d'une semaine minimum du dimanche au samedi.

Les arrivées se feront le dimanche en fin de journée et les départs le samedi dans la matinée.

Sur une même période, il ne peut y avoir que 3 bénévoles maximum. L'heure et le lieu de RDV vous seront communiqués après validation de l'inscription.

Une sortie nature sera proposée, dans la mesure du possible chaque semaine. La participation n'est pas obligatoire, les bénévoles qui le souhaitent pourront se reposer s'ils préfèrent. Prévoir de bonnes chaussures de marche !

LOGISTIQUE

TRANSPORT

Le/la bénévole devra s'organiser préalablement avec l'aide de l'association en fonction de la date et du lieu de RDV prévu.

Attention : Merci de ne pas acheter de billets de transport avant que votre participation ne soit validée. Une fois que votre inscription est confirmée, nous vous aiderons à définir le meilleur itinéraire et les horaires conseillés.

Sous réserve de modification, pour les bénévoles venant en transports en commun les lieux de RDV seront (confirmation à l'inscription) :

- SESSION 1 : gare de Bidos
- SESSION 2 : gare de Lourdes
- SESSION 3 : gare de Bagnères-de-Luchon Lycée
- SESSION 4 et 5 : gare de Tarascon-sur-Ariège
- SESSION 6 : gare de Bourg-Madame

Un véhicule sera mis à la disposition de l'encadrante et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS. Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Si vous restez deux semaines, nous assurerons le déplacement entre les deux gîtes. Mais attention, soyez vigilant-es, votre gare de départ sera différente de votre gare d'arrivée !

Remarque : nous serons parfois basés dans des lieux assez isolés avec peu de transports en commun. Si vous venez avec votre propre véhicule pour vos déplacements personnels, pensez au covoiturage pour réduire votre bilan carbone et vos frais ! L'adresse du gîte vous sera communiquée directement.



NOURRITURE ET HERBERGEMENT

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS. Ils devront partager ces espaces et maintenir ce lieu propre et en état.

Chaque bénévole devra disposer de son propre drap, sac de couchage et taie d'oreiller. Les chambres sont bien souvent partagées. Il n'y a pas forcément d'accès wifi dans tous les logements que nous utiliserons.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien·ne, végétalien·ne, si vous avez des allergies... La préparation des repas se fera entre les bénévoles, il sera demandé à chacun·e de participer activement et quotidiennement aux tâches quotidiennes.

ENCADREMENT ET FORMATION

Une salariée de l'association FERUS, connaissant très bien le sujet de l'ours sera en charge de l'encadrement de ce programme et de l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Avant le début de la mission, des documents et/ ou vidéos seront envoyés aux bénévoles afin qu'ils puissent s'informer sur le sujet. Il est fortement recommandé de s'informer sur le dossier "ours", notamment au travers du site web de l'association (www.ferus.fr) et de suivre les cours en ligne proposés gratuitement sur le MOOC large carnivores, co-créé par FERUS (www.mooc-large-carnivores.org).

Une visioconférence d'information sera également proposée en amont de la participation. Elle permettra un temps d'échange sur le déroulé de la mission et sur la présence de l'ours en France, avec Patrick Leyrissoux, coordinateur ours de l'association.

Enfin, à chaque arrivée, un "briefing" sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et pour répondre à leurs questions.

INSCRIPTION

Les candidat·es doivent envoyer les documents suivants par mail à :
mathilde.adami@ferus.org :

- La fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de FERUS rubrique Parole d'Ours) remplie
- Une lettre de motivation et un CV ;
- Une attestation responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifiez les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- Le règlement de l'adhésion pour l'année 2026 doit être fait en ligne via notre site internet : <http://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions>.
-
- Il suffira alors de nous transmettre le courriel de confirmation d'adhésion avec votre dossier d'inscription. Si vous êtes déjà adhérent·e 2026, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription. L'adhésion est obligatoire pour une question d'assurance.
- Attention, nous ne pouvons rembourser les adhésions. Vous pouvez donc attendre que nous validions votre inscription à Parole d'Ours avant de prendre votre adhésion.

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'à partir du moment où le dossier est complet !

A leur arrivée, les bénévoles devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que bénévole associatif. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile.



POINT SUR L'ÉCO-BÉNÉVOLAT

L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, il s'agit un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question de l'ours peut être sujette à de fortes oppositions. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier ours et un désir de dialoguer afin de comprendre, les différents points de vue et les éventuels blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'animal et de livrer une information juste sur ce dernier.

Il est également nécessaire que les éco-bénévoles s'engagent

- à adhérer à la finalité et à l'éthique de FERUS
- à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.

Les bénévoles doivent aussi aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrant·es, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous et toutes.

Une fois inscrit·e, merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un·e bénévole à la dernière minute !

LES INDISPENSABLES

N'oubliez pas d'apporter avec vous :

- Un sac à dos pour la journée,
- Un tupperware pour le pique-nique du midi
- Une casquette ou un chapeau,
- De la crème solaire,
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour la sortie nature),
- Impératif : Un duvet ou housse de couette + draps + taie d'oreiller,
- Des chaussures de randonnées montantes (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles)
- Un vêtement de pluie,
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (en montagne le temps change vite),
- Un maillot de bain au cas où,
- Votre propre matériel de prise de note (stylo, bloc)
- Beaucoup de motivation et de bonne humeur ;)

Contact PAROLE D'OURS – FERUS :

MATHILDE ADAMI - CHARGÉE DE MISSION PYRÉNÉES FERUS
06 46 62 19 47
mathilde.adami@ferus.org



PARTENAIRES

Ce programme existe grâce au soutien de la DREAL
OCCITANIE

